



Séance du 8 juillet 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 36

Votants : 71 (dont 35 procurations)

N° 26

OBJET :

COHESION SOCIALE

CONTRAT DE VILLE

**PROGRAMMATION
2021**

**(FONCTIONNEMENT
1ERE TRANCHE –
INVESTISSEMENT
2EME TRANCHE)**

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture
le : **20 JUIL. 2021**

Publiée ou notifiée
le : **20 JUIL. 2021**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARROT, Joseph KUCHNA (sauf pour les délibérations n°6 et 7), Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Jean-Claude BRAT (sauf pour les délibérations n°6, 7 et 8), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS (sauf pour les délibérations n°28, 29, 30), Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (jusqu'à la délibération n°72), Jean-Pierre RAYMOND (à partir de la délibération n°4 A), Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n°74, 75, 76), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Sylvain BRUNO, Joseph KUCHNA, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Claude MALHURET (à partir de la délibération n°27), Jean-Pierre SIGAUD (sauf pour les délibérations n°46 et 47), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à Elisabeth BARGE, Olivier ROYER à Pierre BONNET, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Romain LOPEZ, Jean-Louis LONG à Romain DEJEAN, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc BOUREL à Nicole COULANGE, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Charlotte BENOIT à Frédéric AGUILERA, Yves-Jean BIGNON à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Jean-Claude BRAT, Evelyne VOITELLIER à Jean-Dominique BARRAUD, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARROT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARROT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Véronique TRIBOULET, Claude MALHURET à François SENNEPIN (de la délibération n°1 à la délibération n°26) Sylvie DUBREUIL à Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Alain VENUAT, Philippe COLAS, Thierry LAPLACE, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

Vu le projet d'agglomération et notamment ses orientations en matière de cohésion sociale,

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, qui refonde la politique de la ville notamment sur la base d'un nouveau contrat reposant sur 3 piliers : social, urbain, économique,

Vu le contrat de ville de l'agglomération de Vichy, signé le 2 octobre 2015,

Vu l'appel à projet lancé en décembre 2020 afin d'élaborer la programmation 2021 du contrat de ville de l'agglomération de Vichy,

Vu l'examen par la commission N°3 « cohésion sociale », réunie le 21 juin 2021,

Considérant que certaines actions relevant du pilier 1 ou du pilier 2 font appel à des crédits d'investissement,

Considérant que toutes les actions relevant du pilier 3 (emploi et développement économique) seront examinées et éventuellement subventionnées par Vichy Communauté dans le cadre du PLIE,

Considérant le rôle de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) qui anime et assure le suivi administratif et financier du contrat de ville,

Propose au Conseil Communautaire :

•1/ de répartir les crédits mobilisés par Vichy Communauté pour accompagner les actions retenues dans le cadre de la programmation 2021 à la suite de l'appel à projets de la manière suivante :

Porteur de projet	Descriptif	Montant
PRE de CUSSET	Programme de réussite éducative	2 200 €
PRE de CUSSET	Enrichissement de vocabulaire	5 000 €
Ville de CUSSET	CLAS	3 000 €
Ville de CUSSET	Sport et santé	1 000 €
Ville de CUSSET	Culture	2 000 €
Ville de CUSSET	Lien intergénérationnel et développement de la citoyenneté	2 000 €
Ville de CUSSET	Faciliter l'accès à l'emploi	1 500 €

CROMS AURA	Osons bouger à	1 000 €
Epicerie sociale de CUSSET	Ateliers cuisine dans le quartier de Presles	1 000 €
CIDFF 03	Actions collectives et individuelles « égalité et citoyenneté femmes/hommes »	3 000 €
PSLA	Action de parcours de formation diplômante dans le domaine du sport	2 000 €
Mission Locale de Vichy	Mon projet, mon emploi	3 000 €

Total	26 700 €
--------------	-----------------

•2/ d'allouer une subvention **d'investissement** dans les conditions suivantes :

Porteur de projet	Descriptif	Montant
LIBRAISOL	Achat de matériel informatique	3 284 €
CCAS de VICHY	Les jeux de Vichy sur les JO	6 000 €
Mobil'Emploi	Projet Mobilité jeune	7 632 €
ATAPOU	Achat véhicule	2 500 €

Total	19 416 €
--------------	-----------------

•3/ de solliciter auprès de l'Etat une subvention de 15 000 € au titre de sa participation au financement de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS),

•4/ d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous documents contractuels liés à la présente programmation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2021,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 08 juillet 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°26 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021

Objet de l'acte : COHESION SOCIALE - CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2021
(FONCTIONNEMENT 1ERE TRANCHE-INVESTISSEMENT 2EME TRANCHE)

.....

Date de décision: 08/07/2021

Date de réception de l'accusé 20/07/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 08JUIL2021_26

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210708-08JUIL2021_26-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 26.pdf (99_DE-003-200071363-20210708-08JUIL2021_26-DE-1-1_1.pdf)